

Nomination dans l'emploi d'expert de haut niveau de la Ville de Paris.

Par arrêté de la Maire de Paris du 17 novembre 2017 :

— M. Alexandre HENNEKINNE, administrateur hors classe de la Ville de Paris, est détaché dans l'emploi d'expert de haut niveau de la Ville de Paris groupe I et concomitamment affecté au Secrétariat Général pour une durée d'un an, à compter du 20 novembre 2017.

Intégration dans le corps des administrateurs de la Ville de Paris.

Par arrêté de la Maire de Paris du 18 octobre 2017 :

— M. Gaël HILLERET, administrateur territorial à la Mairie d'Aubervilliers est, sur sa demande, intégré dans le corps des administrateurs de la Ville de Paris, à compter du 1^{er} novembre, et demeure affecté à la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé.

Accueil dans le corps des administrateurs de la Ville de Paris.

Par arrêté de la Maire de Paris du 24 octobre 2017 :

— Mme Gaëlle TURAN-PELLETIER, inspectrice des affaires sociales de 1^{re} classe, est accueillie par voie de détachement, à compter du 13 novembre 2017, pour une durée de deux ans dans le corps des administrateurs de la Ville de Paris et affectée à la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé au titre de sa mobilité.

Affectation de six administrateurs de la Ville de Paris.

Par arrêté de la Maire de Paris du 22 décembre 2017 :

— M. Cédric HERANVAL-MALLET est affecté à la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé en qualité de chargé de mission auprès de la Direction, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Par arrêté de la Maire de Paris du 22 décembre 2017 :

— M. Guillaume LERICOLAIS est affecté à la Direction des Affaires Culturelles en qualité de chef du Bureau du budget et de la coordination des subventions, adjoint au chef du Service des affaires financières, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Par arrêté de la Maire de Paris du 22 décembre 2017 :

— Mme Natacha HILAIRE est affectée à la Direction des Affaires Scolaires en qualité de chargée de mission auprès de la Directrice en charge du pilotage par les risques et du contrôle interne, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Par arrêté de la Maire de Paris du 22 décembre 2017 :

— Mme Anna NGUYEN est affectée à la Direction de l'Urbanisme en qualité de cheffe du Bureau Administratif et Financier, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Par arrêté de la Maire de Paris du 1^{er} décembre 2017 :

— M. François Régis BREUTE est affecté à la Direction de la Voirie et des Déplacements en qualité de chargé de mission d'audit sur la gestion domaniale auprès du chef du Service du patrimoine de voirie, à compter du 1^{er} décembre 2017.

Par arrêté de la Maire de Paris du 1^{er} décembre 2017 :

M. Olivier MARTEL est affecté à la Direction des Espaces Verts en qualité de chargé de mission « sécurisation des procédures » auprès du Directeur Adjoint, à compter du 4 décembre 2017.

Maintien en détachement d'un administrateur.

Par arrêté de la Maire de Paris du 22 décembre 2017 :

— M. Nicolas KANHONOU est maintenu en position de détachement auprès des services du Premier Ministre pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} février 2018.

RECRUTEMENT ET CONCOURS

Ouverture de l'examen de sélection du « tour extérieur 2018 » pour l'accès au grade d'administrateur de la Ville de Paris, au titre de l'année 2018.

La Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 2007-1444 modifié du 8 octobre 2007 portant statut particulier des administrateurs de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement du comité de sélection prévu à l'article 4 du décret n° 2007-1444 du 8 octobre 2007 modifié, portant statut particulier du corps des administrateurs de la Ville de Paris ;

Arrête :

Article premier. — En vue de permettre l'établissement de la liste d'aptitude du « Tour Extérieur 2018 » des administrateurs de la Ville de Paris, sur avis d'un comité de sélection, le déroulement des opérations de l'examen de sélection débutera, à partir du 28 mai 2018.

Les dossiers des candidats devront être transmis par les Services des ressources humaines des Directions de la Ville de Paris ou par les organismes extérieurs, à la Mairie de Paris, Direction des Ressources Humaines — Mission des cadres dirigeants, 2, rue de Lobau, 75004 Paris, au plus tard le 12 avril 2018.

Art. 2. — Le taux de nomination au choix dans le corps des administrateurs de la Ville de Paris au titre de l'année 2018 est fixé à 66,67 % du nombre d'administrateurs de la Ville de Paris issus des promotions sortant de l'Ecole Nationale d'Administration en 2016 et 2017. En application de ce taux, quatre postes seront offerts à la nomination au choix.

Art. 3. — Le Directeur des Ressources Humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 décembre 2017

Pour la Maire de Paris,
et par délégation,

La Secrétaire Générale de la Ville de Paris

Aurélië ROBINEAU-ISRAËL